

OVNI XL

OVNI XL est un herbicide non sélectif, systémique, à large spectre, à action rapide, utilisé en post levée. **OVNI XL** contient deux matières actives dont la synergie au sein de la formulation permet de contrôler un large spectre d'adventices (dicotylédones et graminées) dont certaines très difficiles à contrôler.

FOURNISSEUR:

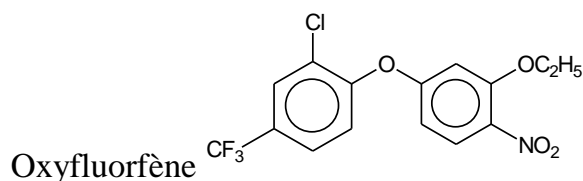
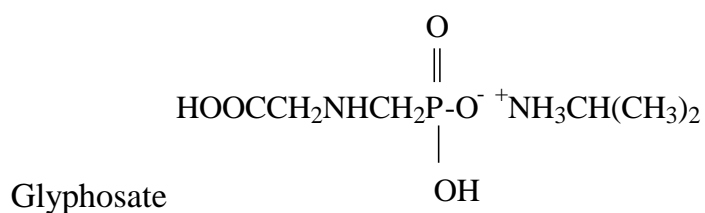
Aako BV, Leusden, Pays Bas.

DENOMINATIONS CHIMIQUES DES MATIERES ACTIVES:

Nom commun: Glyphosate
Oxyfluorène

Nom chimique:
N-(phosphonométhyl)-glycine, sel d'isopropylamine
2-chloro- α,α,α -trifluoro-p-tolyl-3-ethoxy-4-nitrophenyl ether

Formule structurelle:



FORMULATION

OVNI XL est disponible sous forme de Suspension Concentrée (SC) contenant 360 g/L de Glyphosate et 30 g/L d'Oxyfluorène.

PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	Liquide
Couleur	Ambre clair – Brun clair
Odeur	Légère
Point d'ébullition	100 °C (Eau)
Densité (à 20 °C)	1,193 ± 0.02 g/ml @ 45°C (Glyphosate) < 1 x 10 ⁻⁷ @ 25°C (Oxyfluorène)
Pression de vapeur (à 20 °C)	0.0024 mPa
Solubilité dans l'eau (à 20 °C)	Totalement soluble (Glyphosate) 0.04 ppm @ 25°C (Oxyfluorène)
Coefficient de partition octanol/eau	Log = - 3,2 (Glyphosate) log = 4.7 @ 25°C (Oxyfluorène)
pH (CIPAC MT 75)	5-7
Flammabilité Point éclair	Ininflammable
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés oxydantes	Non oxydant

STABILITE EN STOCKAGE

La durée de stockage du produit formulé est d'un minimum de 2 ans si le produit est stocké dans son emballage d'origine et dans des conditions normales de stockage.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Suivre exactement les instructions mentionnées sur l'étiquette.

Général:

Un contrôle optimal est obtenu lorsque les adventices sont jeunes et croissant activement.

OVNI XL contrôle les adventices annuelles existantes jusqu'à une hauteur de 40 cm:

- Préparation des sols: avant coton, pastèque, tournesol, tomates de conserve. Dose d'utilisation: 2 L/Ha.
- Vergers: au moins 1 an après la plantation. Dose d'utilisation: 2 – 3 L/Ha.
- Terres non agricoles: Dose d'utilisation: 2 – 3 L/Ha.

Volume de bouillie: **OVNI XL** est le plus efficace lorsqu'il est utilisé dans des bas volumes de bouillie (50 – 250 L/Ha).

Taille des gouttelettes de pulvérisation: Moyenne à grosse (100 – 300 microns) afin d'empêcher toute dérive du brouillard de pulvérisation et d'assurer une bonne couverture des adventices ciblées.

Pression de pulvérisation: il est recommandé d'utiliser une pression inférieure à 3 Bars afin d'empêcher la production par les buses de gouttelettes trop fines.

Additifs: la plupart des additifs diminuent l'activité de **OVNI XL** et seulement certains produits spécifiques sont recommandés.

Appareils de pulvérisation: **OVNI XL** peut être appliqué avec tous les appareils standard dont ceux utilisés par avion et les pulvérisateurs à dos. Seules les cuves en acier inoxydable, aluminium, fibre de verre, plastique ou doublées avec du plastique peuvent être utilisées pour le mélange et l'application de **OVNI XL**.

Ne pas mélanger, stocker ou appliquer **OVNI XL** ou des bouillies de **OVNI XL** dans des cuves d'acier galvanisé ou d'acier non doublé.

Important: **OVNI XL** n'est pas un herbicide sélectif. De ce fait, il est essentiel de protéger les plantes utiles contre tout contact accidentel. **OVNI XL** ne contrôlant que les plantes présentes et en phase de croissance active, il n'affectera ni les plantules non encore émergées ni les arbres s'il est appliqué sur l'écorce adulte.

Eviter toute irrigation par aspersion pendant 2 jours après le traitement.

COMPATIBILITE

OVNI XL peut être mélangé avec des herbicides de pré levée tels que la Simazine SC ou le Diuron SC.

MODE D'ACTION

Le glyphosate est absorbé par le feuillage et transporté dans toute la plante, s'accumulant dans les tissus méristématiques au niveau desquels il agit.

La translocation aux propagules souterraines des espèces vivaces inhibe le renouvellement de la croissance sur ce site et entraîne leur destruction.

L'absorption du glyphosate par les racines est évitée par l'action neutralisante du sol sur le produit.

L'action du glyphosate a lieu principalement le long du trajet de l'acide shikimique au niveau duquel l'inhibition de la synthèse de l'ESP (pentaénolopyruvylshikimate-triphosphate) empêche la biosynthèse des acides aminés aromatiques.

L'oxyfluorène agit en présence de lumière et d'oxygène. L'oxyfluorène provoque une accumulation massive de porphirines et intensifie la peroxydation des lipides dans la membrane cellulaire, ce qui entraîne des dommages irréversibles au fonctionnement cellulaire et à la structure des plantes sensibles. L'oxyfluorène est absorbé par les feuilles et les jeunes tiges et entraîne une rapide brûlure de la plante.

Du fait de la synergie entre les deux constituants de **l'OVNI XL**, les effets du glyphosate deviennent visibles après 2 à 3 jours au lieu de 4 à 7 jours sur les annuelles et 10 à 14 jours sur les vivaces pour le glyphosate seul. En cas de temps frais ou couvert après le traitement, les signes apparaîtront avec quelque retard.

COMPORTEMENT DANS LE SOL ET L'EAU

Le glyphosate est rapidement absorbé par le sol, et n'y est pas mobile. Un léger lessivage peut avoir lieu à des pH élevés et à de fortes concentrations de phosphate inorganique. La dégradation microbienne constitue la cause principale de décomposition du glyphosate dans le sol. La durée moyenne de demi-vie du glyphosate dans le sol est inférieure à 60 jours.

Les pertes par photodécomposition ou volatilisation sont négligeables.

Le glyphosate est non persistant dans le sol et son activité en prélevée est nulle ou négligeable.

L'oxyfluorène est fortement adsorbé sur le sol et présente un faible lessivage. Ces caractéristiques ne sont pas affectées par la nature des sols.

La dégradation microbienne n'est pas un facteur majeur dans la désactivation de ce produit. La photodécomposition de l'oxyfluorène est rapide dans l'eau et lente sur le sol.

PRINCIPALES ADVENTICES CONTROLEES PAR OVNI XL

Graminées annuelles:

<i>Alopecurus myosuroides</i>	<i>Hordeum marinum</i>
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	<i>Lolium multiflorum</i>
<i>Apera spica-venti</i>	<i>Lolium strictum</i>
<i>Avena barbata</i>	
<i>Avena sterilis</i>	<i>Lolium temulentum</i>
<i>Avena sp</i>	<i>Lolium sp</i>
<i>Bromus maximus</i>	<i>Milium effusum</i>
<i>Bromus mollis</i>	<i>Phalaris brachystachys</i>
<i>Bromus rigidus</i>	<i>Poa annua</i>
<i>Bromus rubens</i>	<i>Poa trivialis</i>
<i>Bromus tectorum</i>	<i>Poa pratensis</i>
<i>Bromus sterilis</i>	<i>Rhynchelytrum repens</i>
<i>Chloris pycnothrix</i>	<i>Setaria glauca</i>
<i>Digitaria sanguinalis</i>	<i>Setaria verticillata</i>
<i>Digitaria sp</i>	<i>Setaria viridis</i>
<i>Echinochloa crus-galli</i>	<i>Setaria sp</i>
<i>Eleusine indica</i>	<i>Tragus racemosus</i>
<i>Eragrostis curvula</i>	<i>Urochloa panicoides</i>
<i>Erharta sp</i>	

Graminées vivaces:

<i>Agropyron repens</i>	<i>Imperata cylindrica</i>
<i>Agrostis castellana</i>	<i>Lolium penenne</i>
<i>Agrostis setacea</i>	<i>Luzula sp</i>
<i>Agrostis stolonifera</i>	<i>Milium effusum</i>
<i>Agrostis tenuis</i>	<i>Molinia caerulea</i>
<i>Anrhenatherum elatius</i>	<i>Oryza longistaminata</i>
<i>Anundo donax</i>	<i>Panicum maximum</i>
<i>Brachypodium ramosum</i>	<i>Panicum repens</i>
<i>Calamagrostis epigeios</i>	<i>Paspalum dilatatum</i>
<i>Cynodon dactylon</i>	<i>Paspalum vaginatum</i>
<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Pennisetum clandestinum</i>
<i>Deschampsia caepitosa</i>	<i>Pennisetum purpureum</i>
<i>Deschampsia flexuosa</i>	<i>Phragmites australis</i>
<i>Difitaria scalarum</i>	<i>Phleum sp</i>
<i>Digitaria sp</i>	<i>Piptatherum multiflorum</i>
<i>Festuca ovina</i>	<i>Poa pratensis</i>
<i>Festuca pratensis</i>	<i>Setaria barbata</i>
<i>Festuca sp</i>	<i>Setaria chevalieri</i>
<i>Holcus lanatus</i>	<i>Sorghum halepense</i>
<i>Holcus mollis</i>	<i>Stripa trichotoma</i>

Dicotylédones annuelles:

Amaranthus sp	Lepidium africanum
Anagallis arvensis	Malva sp
Anthemis fuscata	Matricaria sp
Atriplex sp	Nasturtium officinale
Bidens pilosa	Papaver rhoeas
Calendula arvensis	Portulaca oleracea
Capsella bursa pastoris	Ranunculus arvensis
Cerastium sp	Scolymus hispanicus
Chenopodium sp	Senecio sp
Chrysanthemum sp	Silene colorata
Crepis sp	Silybum marianum
Datura stramonium	Sinapis arvensis
Diploaxis eruroides	Solanum nigrum
Emex australis	Sonchus asper
Erigeron canadensis	Stellaria media
Erodium sp	Tribulus terrestris
Euphorbia sp	Urtica urens
Fumaria sp	Veronica sp
Galium aparine	Vicia sp
Lactuca scarolia	Viola arvensis
Lamium sp	Xanthium sp

Dicotylédones vivaces:

Allium roseum	Malva parviflora
Arctium sp	Medicago lupulina
Aster sp	Mentha sp
Bellis sp	Mercurialis perennis
Bidens leucanthus	Onions natrix
Centaurea aspera	Oxalis sp
Chrysanthemum vulgare	Phytolacca heptandra
Cirsium arvense	Plantago sp
Convolvulus arvensis	Polygonum sp
Daucus carota	Ranunculus sp
Epilobium sp	Rumex sp
Foeniculum sp	Senecio fuchsil
Geranium sp	Sisymbrium strictis
Glycyrrhiza sp	Solidago canadensis
Helminthia sp	Sonchus arvensis
Hypericum perforatum	Tanacetum vulgare
Lantana camara	Taraxacum dens-leonis
Lepidium draba	Urtica dioica
Malva neglecta	Vicia sp

Buissons:

Alnus glutinosa	Populus tremula
Alnus viridis	Prunus serotina
Alnus sp	Prunus spinosa
Betula pendula	Pteridium aquilinum
Caesalpinia decapitula	Quercus sp
Calluna vulgaris	Rhamnus frangula
Carpinus betulus	Rorippa sylvestris
Castanea sativa	Rosa canina
Crataegus	Rubus fruticosus
Cistus ladaniferus	Rubus idaeus
Cistus monspeliensis	Rubus sp
Fagus sylvatica	Salix sp
Fraxinus excelsior	Sambucus niger
Genista hispanica	Genista sp
Acacia mearnsil	Ulex galli
Lavandula stoechas	

TOXICITE

Toxicité Aigue – Orale DL₅₀ (rat)	> 2,000 mg/kg
Toxicité Aigue – Cutanée DL₅₀ (rat)	> 4,000 mg/kg
Toxicité Aigue – Inhalation CL₅₀ (rat)	>1,05 mg/l (4 heures)
Irritation de la peau (lapin)	Modérément irritant
Irritation de l'oeil (lapin)	Modérément irritant
Sensibilisation (Cobaye)	Ne sensibilise pas la peau
Glyphosate: Toxicité chronique NOEL Carcinogénie Mutagénie Toxicité sur la reproduction Tératogénie	Rat: > 31mg/Kg/jour Souris: > 814 mg/Kg/jour. EPA: Groupe E EU: Non classé IARC : Non classé Non mutagène NOEL (Rat) ~ 30 mg/kg/jour (2 générations) NOEL (Rat) = 3,4 mg/kg/jour
Oxyfluorène: Toxicité chronique NOEL Carcinogénie Mutagénie Tératogénie	Rat: 40 mg/kg/jour Chien: 100 mg/kg/jour Souris: 2 mg/kg/jour EPA: Groupe C EU / IARC : Non classé Non mutagène NOEL (lapin): 30 mg/kg/jour

INFORMATION ECOLOGIQUE

Glyphosate:

Mobilité: Faiblement mobile dans le sol.

Persistance / Dégradation:

Sol: le produit est modérément persistant.

Demi-vie ($t_{1/2}$) : 15 – 60 Jours

Ecotoxicité:

Poisson:

CL₅₀ (96 heures) *Salmo gairdneri* = 86 mg/L

Lepomis macrochirus = 140 mg/L

Daphnia magna:

CL₅₀ (48 heures) = 780 mg/L

Algues

CE₅₀ (3,5 – 4 Jours) = 7,8 mg/L

Oiseaux:

Caille Bobwhite (Orale) DL₅₀ > 3851 mg/Kg

Abeilles:

Orale et contact LD₅₀ (48 Heures) > 100 µg/abeille

Dangereux pour les organismes aquatiques. Faiblement toxique pour les oiseaux. Non toxique pour les abeilles.

Oxyfluorène:

Mobilité: Non mobile dans le sol.

Persistance / Dégradabilité:

Sol: le produit est assez persistant.

Demi-vie ($t_{1/2}$) : 30-40 Jours.

La dégradation est principalement assurée par phytolyse.

Ecotoxicité:

Poisson:

CL₅₀ (96 heures) Truite Arc-en-Ciel = 0.1 ppm

Daphnia magna:
CE₅₀ (48 heures) = 0.07 mg/L

Oiseaux:
Canard Mallard CL₅₀ (8 Jours d'alimentation) > 5,000 ppm

Abeilles:
Non toxique à 25 µg/abeille.

Très toxique pour les organismes aquatiques. Faible toxicité pour les oiseaux. Non toxique pour les abeilles.

MESURES DE SECURITE

Ventilation requise.

Mesures d'hygiène : ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Bien se laver les mains après manipulation. Laver les vêtements séparément avant réutilisation.

Équipement personnel de protection : aucun équipement de protection respiratoire n'est requis si une bonne ventilation est maintenue. Porter des vêtements de protection appropriés, des bottes et des gants résistants aux produits chimiques et des lunettes de sécurité ou un masque.

Stockage: conserver seulement dans l'emballage d'origine. Conserver dans un endroit frais, sec, bien ventilé et ombragé. Stable pour au moins 2 ans si stocké dans des conditions normales dans l'emballage d'origine.

Mesures de première urgence:

Eloigner la victime de la zone exposée. Rincer les restes de produit avec une grande quantité d'eau.

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la respiration est difficile. Appeler un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec une grande quantité d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche si la personne est inconsciente.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver les restes de produit avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment avec de l'eau en maintenant les paupières bien ouvertes pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Notes au médecin: il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter de manière symptomatique et administrer une thérapie de soutien.

METHODES D'ELIMINATION

Jeter dans une décharge approuvée pour les pesticides ou dans un incinérateur chimique conforme aux normes nationales et internationales.

Si de telles installations ne sont pas disponibles, jeter les emballages vides en les enterrant après les avoir rincés trois fois et perforés.